Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU TARN

Direction
Départementale
des Territoires

Service eau, risques, environnement et sécurité
Pôle Risques, eau et biodiversité
Bureau ressources en eau

Arrêté cadre inderdépartemental portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin du Tarn
Consultation du public
Note de présentation

Le Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2016-2021 du bassin Adour Garonne est entré en vigueur le 21 décembre 2015. Ce document de planification traite de l'amélioration de la gestion quantitative intégrant la gestion durable de la ressource en eau et la gestion de crise. Cette révision implique une révision des arrêtés inter-départementaux définissant le plan d'action sécheresse pour chaque sous-bassin afin de le rendre compatible avec le Sdage 2016-2021.

L'objectif de l'arrêté cadre inter-départemental est de définir le plan de crise à mettre en œuvre en cas de sécheresse sur le sous-bassin du Tarn (cf périmètre carte page suivante). Il fixe :

- les valeurs des différents débits de gestion,
- les mesures de restriction,
- les seuils de déclenchement et d'assouplissement des mesures de restriction,
- les usages concernés.

Ce projet d'arrêté cadre inter-départemental du sous-bassin du Tarn, abrogeant l'arrêté en date du 12 juin 2013, est présenté à la consultation du public. Par rapport au précédent arrêté, les principales modifications sont les suivantes :

- compatibilité avec le Sdage 2016-2021.
- pour le bassin du Sor, prise en compte des valeurs de débit (DOC : débit d'objectif complémentaire – QA : débit d'alerte – QAR : débit d'alerte renforcée – DCR : débit de crise) de la station située à Cambounet-sur-Sor sur le cours d'eau du Sor.
- précisions apportées pour les prélèvements agricoles en nappe d'accompagnement.

2, quai de Verdun – BP 775 – 82013 MONTAUBAN CEDEX
tel : 05 63 22 23 24 - fax : 05 63 22 23 23 - courriel : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr
horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h – 17 h (sauf vendredi 16 h)

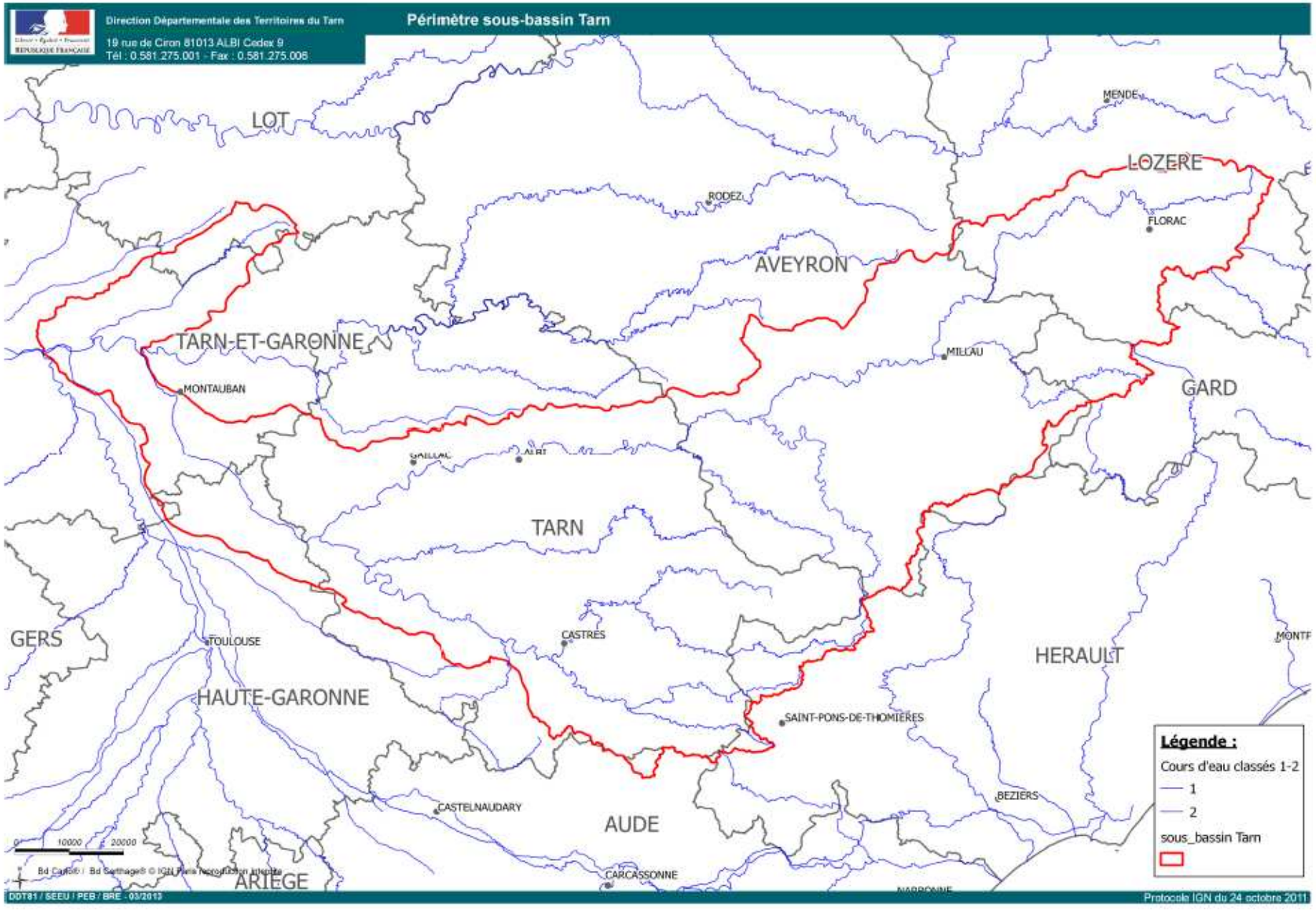
Direction Départementale des Territoires du Tarn
19 rue de Ciron 81013 ALBI Cedex 9
Tél : 0.581.275.001 - Fax : 0.581.275.008
Périmètre sous-bassin Tarn
LOT
MENDE
LOZERE
RODEZ
FLORAC
AVEYRON
TARN-ET-GARONNE
MILLAU
MONTAUBAN
GARD
ALBI
TARN
GERS
TOULOUSE
CASTRES
HERAULT
HAUTE-GARONNE
SAINT-PONS-DE-THOMIERES
BEZIERS
CASTELNAUDARY
AUDE
CARCASSONNE
ARIEGE
Légende :
Cours d'eau classés 1-2
1
2
sous_bassin Tarn
DDT81 / SEEU / PEB / BRE - 03/2013
Protocole IGN du 24 octobre 2011